

Arrondissement
de METZ

COMMUNE DE MOULINS-LES-METZ

COMPTE-RENDU DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre des Membres
du Conseil Municipal
élus : 29

SEANCE DU VINGT-SIX OCTOBRE DEUX MILLE VINGT ET UN à 20 H 00

Nombre des Membres
en fonction : 29

Etaient présents : Madame Claudie FUZEWSKI, Monsieur Marc PINAULT, Madame Bernadette LAPAQUE, Monsieur Frédéric RENAUDAT, Madame Armelle CHAMPLON, Monsieur Hervé BOURGUIGNON, Madame Maryse GLEMET, Monsieur Romuald DUDA, Adjoint au Maire.

Nombre des Membres
qui ont assisté à
la séance : 21

Monsieur Jean-Yves BEGUE, Monsieur Léo KANNY, Madame Monique SCHALLER, Madame Pascale HOLLE, Madame Dominique LANCERON, Monsieur Michel SCHALLER, Madame Vanessa CARRARA, Monsieur Michel LUTZ, Monsieur Laurent PERRIN, Monsieur Yann MAUCOURT, Madame Michèle WIBRATTE, Monsieur Clément CONROUX, Conseillers Municipaux.

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de votants : 26

Date de convocation :
20/10/2021

Etaient absents et excusés : Madame Virginie GELLENONCOURT, Monsieur Farès CHABI, Madame Nadège DRISSI

Absents ayant donné pouvoir :

Madame Rachel NICOLAS, Conseillère Municipale, ayant donné procuration à Madame Claudie FUZEWSKI.

Madame Valérie BOHR, Conseillère Municipale, ayant donné pouvoir à Madame Dominique LANCERON.

Monsieur Michel LEICK, Conseiller Municipal, ayant donné pouvoir à Madame Vanessa CARRARA.

Madame Jeannine BILLOTTE, Conseillère Municipale, ayant donné pouvoir à Madame Bernadette LAPAQUE.

Monsieur Francis GUEHERY, Conseiller Municipal, ayant donné procuration à Monsieur Marc PINAULT.

Secrétaire de séance : Monsieur Frédéric RENAUDAT

=====

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 28 SEPTEMBRE
2021 : **approuvé à l'unanimité**

=====

COMMUNICATION DES DECISIONS DU MAIRE

- ✓ 2021-10-Acceptation d'un remboursement d'une indemnité définitive à la suite de dommages.

=====

**POINT 2021-57- Signature d'une Convention Territoriale
Globale avec la Caisse d'Allocations Familiales de Moselle
(CAF)**

Rapporteur : Bernadette LAPAQUE

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

APPROUVE les termes de la convention ci-annexée,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant, à signer la convention et à signer toutes les pièces s'y rapportant,

CHARGE Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

Arrondissement
de METZ

COMMUNE DE MOULINS-LES-METZ

COMPTE-RENDU DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre des Membres
du Conseil Municipal
élus : 29

SEANCE DU VINGT-SIX OCTOBRE DEUX MILLE VINGT ET UN à 20 H 00

Nombre des Membres
en fonction : 29

**POINT 2021-58- Revalorisation du montant des loyers des logements
communaux pour l'année 2022**

Nombre des Membres
qui ont assisté à
la séance : 21

Rapporteur : Hervé BOURGUIGNON

Nombre de pouvoirs : 5

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances.

Nombre de votants : 26

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

Date de convocation :
20/10/2021

DECIDE de fixer, à compter du 1^{er} janvier 2022, le montant des logements communaux comme suit :

	<u>Montants 2021</u>	<u>Montants 2022</u>
2 rue Saint-Jean F4	431,92 €	435,53 €
12 rue Fabert F3 (logement d'urgence)	211,42 €	213,19 €

CHARGE Monsieur le Maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

**POINT 2021-59- Révision des redevances d'occupation du domaine
public pour l'année 2022**

Rapporteur : Hervé BOURGUIGNON

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

DECIDE de fixer comme suit, à compter du 1^{er} janvier 2022, les tarifs d'occupation du domaine public :

➤ terrasses permanentes et fermées	22,92 €/m ² / an
➤ terrasses saisonnières et ouvertes	4,59 €/m ² / an
➤ étalages de petits commerces avec vente sur domaine public	45,82 €/m ² / an
➤ étalages de petits commerces sans vente	11,46 €/m ² / an
➤ exposition – vente de véhicules	57,30 €/m ² / an
➤ activités saisonnières (vente de sapins, etc...)	2,27 €/m ² / an
➤ cirques, chapiteaux	38,05 € par jour de représentation
➤ autres utilisations professionnelles	22,78 €/m ² / an

DECIDE de fixer les tarifs d'occupation précaire du domaine privé communal selon la même tarification que le domaine public.

Arrondissement
de METZ

COMMUNE DE MOULINS-LES-METZ

COMPTE-RENDU DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre des Membres
du Conseil Municipal
élus : 29

SEANCE DU VINGT-SIX OCTOBRE DEUX MILLE VINGT ET UN à 20 H 00

Nombre des Membres
en fonction : 29

CHARGE le Maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

Nombre des Membres
qui ont assisté à
la séance : 21

Approuvé à l'unanimité.

Nombre de pouvoirs : 5

**POINT 2021-60- Revalorisation du prix de location des parcelles
communales pour l'année 2022**

Nombre de votants : 26

Rapporteur : Hervé BOURGUIGNON

Date de convocation :
20/10/2021

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

DECIDE de fixer à 7,72 € l'are le prix de la location des parcelles communales pour l'exercice 2022, contre 7,57 € en 2020 et 2021. Le montant dû annuellement par les locataires sera calculé au prorata de la période d'occupation.

CHARGE le Maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

POINT 2021-61- Mise à jour du tableau des effectifs

Rapporteur : Maryse GLEMET

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

VU le tableau des effectifs de la commune,

VU l'avis favorable du Comité Technique,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,

DECIDE la modification du tableau des effectifs de la façon suivante :

- La création d'un poste d'Animateur à temps complet non titulaire.

CHARGE le Maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

**POINT 2021- 62-Transfert des réseaux de télécommunications des
Communes à l'Eurométropole**

Rapporteur : Jean BAUCHEZ

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

DECIDE d'approuver le transfert en pleine propriété de son réseau de télécommunication à la Métropole.

Arrondissement
de METZ

COMMUNE DE MOULINS-LES-METZ

COMPTE-RENDU DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VINGT-SIX OCTOBRE DEUX MILLE VINGT ET UN à 20 H 00

Nombre des Membres
du Conseil Municipal
élus : 29

Nombre des Membres
en fonction : 29

Nombre des Membres
qui ont assisté à
la séance : 21

Nombre de pouvoirs : 5

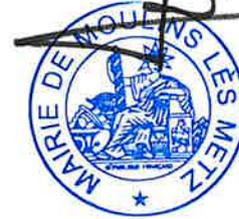
Nombre de votants : 26

Date de convocation :
20/10/2021

CHARGE Monsieur le Maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

Le Maire,
Jean BAUCHEZ



Handwritten signature of Jean Bauchez in black ink, written over the official stamp.